

DECISION DU PRESIDENT N° : 2023- 033

Objet : Campagne de nettoyage des Points d'Apport Volontaire (PAV) – budget principal

NOUS, Guillaume MARECHAL, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'article R2122-8 du code de la commande publique,

Vu les articles L2122.21, L5211.9 et L5211.10

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2020-CC-07-157 du 17 décembre 2020 relative aux délégations d'attribution du Président,

Vu la proposition financière n°T230317 de la société TEOS sise ZA du Pont Cailloux route des Nourrices 78850 THIVERNAL GRIGNON, en date du 20/03/2023,

Considérant la nécessité d'organiser une campagne de nettoyage des Points d'Apport Volontaire (PAV) (ordures Ménagères, Tri et Verre (26 PAV aériens, 57 PAV enterrés).

DECIDONS

ARTICLE 1 D'accepter et de signer la proposition financière de la société TEOS sise ZA du Pont Cailloux route des Nourrices 78850 THIVERNAL GRIGNON pour un montant total de 9 855 € HT soit 11 826 € TTC.

ARTICLE 2 Conformément au code général des collectivités territoriales, cette décision sera transmise en sous-préfecture de Senlis au titre du contrôle de légalité. Information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion

ARTICLE 3 La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 4 Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont l'ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).
- La société TEOS sise 78850 THIVERNAL GRIGNON

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture
le:
de l'affichage le: **07 JUIN 2023**

Fait à Senlis,
le **24** mai 2023


Guillaume **MARÉCHAL**
Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise
Maire de Fleurines